

8 Actualités municipales

Projet urbains ZAC centre-ville et opération multisites Coeur de Ville Orson : phase de concertations organisée du 30 mars au 30 avril

OPERATION MULTISITES CŒUR DE VILLE ORSON

La commune va organiser une phase de concertation du lundi 30 mars à 9h00 au jeudi 30 avril à 17h00. Elle s'organisera de la façon suivante :

- Mise à disposition d'un dossier de concertation et d'un registre de concertation, dans les locaux de l'urbanisme (aux heures d'ouverture). Ces dossiers seront également accessibles en version dématérialisée à l'adresse internet suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/5110/>
- Exposition en accès libre dans les locaux de l'urbanisme (aux heures d'ouverture), pendant toute la durée de concertation,
- Deux permanences assurées dans les locaux de l'urbanisme, le mercredi 8 avril 2026, de 14h00 à 17h30 et le mercredi 22 avril 2026, de 14h00 à 17h30.
- Une réunion publique organisée le mardi 7 avril 2026 à 20h00, à l'Espace Louis Texier (Rue de Vern, à Noyal-Châtillon-sur-Seiche)

ZAC MULTISITES CENTRE-VILLE

La commune va organiser une phase de concertation du lundi 30 mars à 9h00 au jeudi 30 avril à 17h00. Elle s'organisera de la façon suivante :

- Mise à disposition d'un dossier de concertation et d'un registre de concertation, dans les locaux de l'urbanisme (aux heures d'ouverture).
- Une réunion publique organisée le mardi 7 avril 2026 à 20h00, à l'Espace Louis Texier (Rue de Vern, à Noyal-Châtillon-sur-Seiche)



Budget participatif : votez pour vos projets favoris jusqu'au 31 mars



Le 9 février, la commune est entrée dans une nouvelle étape de son budget participatif : le vote des projets sélectionnés. Après une phase de dépôt et d'étude des propositions, 5 projets ont été retenus pour leur faisabilité et leur bénéfice potentiel sur la vie locale. Découvrez-les et prenez part à cette démarche citoyenne en votant pour vos projets préférés !

Les projets soumis au vote :

- Installation d'une aire de jeux inclusive devant l'école Le Petit Prince
- Sécurisation des enfants dans le quartier de l'Ise par la valorisation des passages piétons
- Création d'un jardin-forêt comestible
- Création d'un parcours ludique des arbres et plantes de la commune
- Installation d'un terrain de basket 3x3 en extérieur

Le vote est ouvert à toutes les personnes âgées de 16 ans et plus, résidant sur la commune. Il se fait :

- en ligne sur <https://jeparticipe.ville-noyal-chatillon.fr/> ou via le QR Code ci-contre
- ou par papier en Mairie et à la Médiathèque.



En cas de difficulté, vous pouvez contacter le médiateur numérique à la médiathèque La Source qui vous accompagnera dans la démarche en ligne : **02 99 05 26 78**. Le système de vote repose sur un classement préférentiel. Chaque votant-e doit obligatoirement choisir trois projets en les classant par ordre de priorité. Ce classement donnera automatiquement un nombre de points : 3 points pour votre projet préféré, 2 points pour le second choix, 1 point pour le troisième choix. Une fois le vote clôturé, les résultats seront établis en combinant les votes électroniques et les bulletins papier. Les projets seront classés selon le nombre total de points obtenus. Les propositions les mieux classées seront réalisées, dans la limite du budget de 20 000 euros alloué au programme participatif.